



L'adoption internationale au Québec

Statistiques 2018

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN : 978-2-550-84021-3 (version PDF)

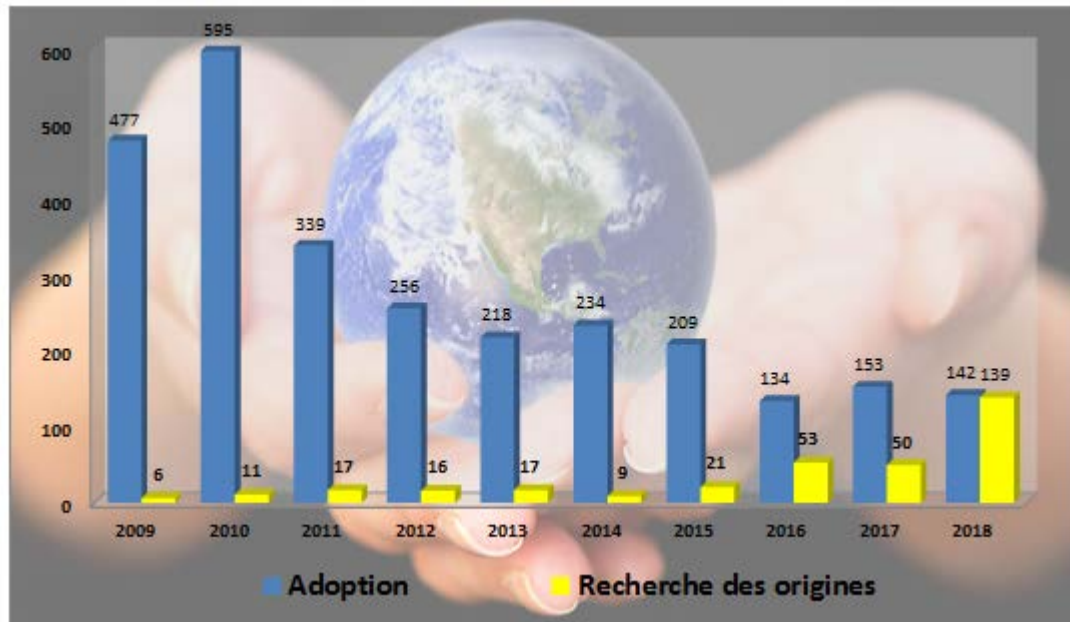
Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

1. ÉVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC	1
FAITS SAILLANTS DE 2018.....	2
2. DONNÉES STATISTIQUES DE 2018 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC.....	2
A. Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption (avec ou sans organisme agréé)	2
B. Nombre d'adoptions internationales par région sociosanitaire	3
C. Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant	4
D. Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé	6
E. Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant.....	8
F. Âge moyen des enfants adoptés à leur arrivée au Québec	9
G. Âge moyen des adoptants à l'arrivée de l'enfant	10
H. Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant	10
I. Nombre d'adoptions de fratries	12
J. Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine.....	13
3. ANTÉCÉDENTS SOCIOBIOLOGIQUES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES	14

1. ÉVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

Figure 1 : Évolution de l'adoption internationale et de la recherche des origines au Québec de 2009 à 2018



Au cours de l'année 2018, le Québec a réalisé 142 adoptions internationales. Le nombre annuel d'adoptions internationales semble s'être stabilisé après avoir connu une période de décroissance au cours de la dernière décennie.

La baisse du nombre d'adoptions est liée, notamment, à l'amélioration de la situation socio-économique de plusieurs pays d'origine, lesquels sont davantage en mesure d'assurer la protection de leurs enfants ou de favoriser leur adoption localement. De plus, les États adhèrent aux valeurs de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (CLH) et coopèrent pour la mise en place de systèmes de protection de l'enfance au sein des pays d'origine. Ainsi, les États d'accueil se concertent afin de prévenir les démarches d'adoption dans les pays présentant des risques élevés de corruption et de fraude. D'autres situations, telles que l'arrêt temporaire des adoptions dans un pays ou une crise politique ou sociosanitaire, peuvent influencer le nombre d'adoptions internationales réalisées.

Bien que le nombre d'adoptions internationales connaisse une diminution, les États d'origine sont toujours à la recherche de parents pour leurs enfants abandonnés et non adoptés localement. Un grand nombre d'enfants, plus âgés, présentant des problèmes de santé physique, psychologique ou de développement ainsi que des fratries de plus de deux enfants sont toujours en manque de parents.

Contrairement au nombre d'adoptions, les demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales sont en augmentation. Cette augmentation s'explique en partie par les changements législatifs survenus au Québec en 2017, mais aussi par le fait que les personnes adoptées dans les années 90 (décennie où plus d'enfants sont arrivés) ont atteint la majorité et se questionnent sur leurs origines.

Au cours de l'année 2018, le SAI a travaillé à la mise en place des modifications apportées au Code civil en matière de recherche des origines et plus particulièrement en ce qui a trait aux demandes d'inscription de refus et de divulgation d'identité. Il s'est aussi doté de moyens pour répondre adéquatement à l'augmentation du nombre de demandes.

2. DONNÉES STATISTIQUES DE 2018 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

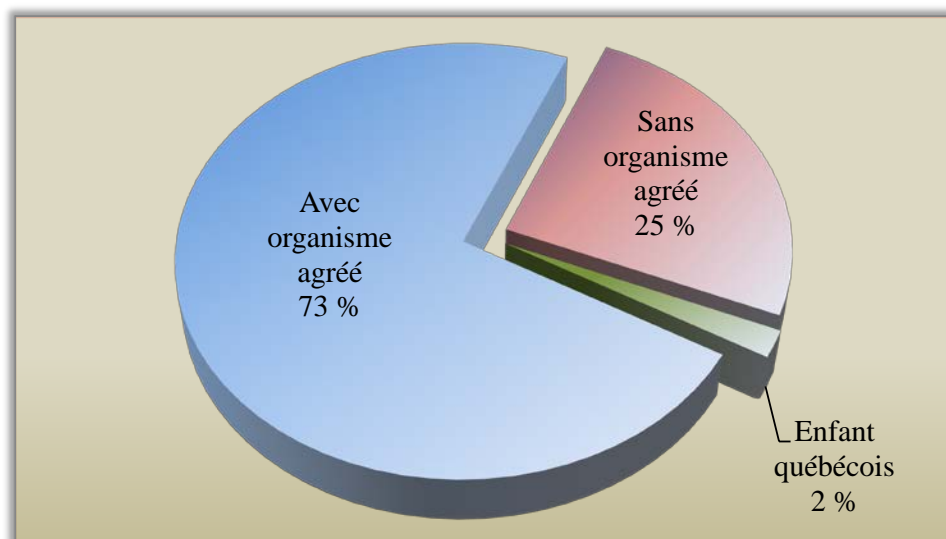
A. Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption (avec ou sans organisme agréé)

Le Code civil du Québec énonce que les démarches d'adoption d'un enfant domicilié hors du Québec doivent être effectuées par un organisme d'adoption agréé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, sauf s'il s'agit d'un projet d'adoption prévu par [l'Arrêté ministériel concernant l'adoption, sans organisme agréé, d'un enfant domicilié hors du Québec par une personne domiciliée au Québec](#).

Tableau 1 : Nombre d'adoptions internationales selon le type d'adoption, Québec, 2018

Type d'adoption	Nombre d'adoptions
Avec organisme agréé	104
Sans organisme agréé	36
Enfant québécois adopté à l'extérieur du Québec	2
Total	142

Figure 2 : Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption, Québec, 2018



B. Nombre d'adoptions internationales par région sociosanitaire

Dans le contexte du système de santé et de services sociaux, le territoire québécois est divisé, par décrets gouvernementaux, en 18 régions sociosanitaires (RSS). La région sociosanitaire d'un enfant adopté à l'étranger est déterminée selon le lieu de résidence de l'adoptant à l'arrivée de l'enfant au Québec.

Tableau 2 : Répartition du nombre d'adoptions internationales par région sociosanitaire, Québec, 2018

Région sociosanitaire*	Nombre d'adoptions
01 Bas-Saint-Laurent	2
02 Saguenay – Lac-Saint-Jean	5
03 Capitale-Nationale	26
04 Mauricie et Centre-du-Québec	7
05 Estrie	11
06 Montréal	34
07 Outaouais	5
08 Abitibi-Témiscamingue	1
09 Côte-Nord	1
12 Chaudière-Appalaches	7
13 Laval	15
14 Lanaudière	3
15 Laurentides	5
16 Montérégie	18
Total	140



***Deux enfants domiciliés au Québec ont été adoptés à l'extérieur du Québec.**

C. Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant

Tableau 3 : Répartition du nombre d'adoptions internationales selon l'État d'origine de l'enfant, Québec, 2018

Pays d'origine	Nombre d'adoptions
Burkina Faso*	3
Burundi*	1
Cameroun	2
Canada (BC)**	2
Canada (ON)**	3
Canada (QC)***	2
Chine*	24
Colombie*	19
Congo-Brazzaville	1
Corée du Sud	9
Éthiopie	1
Haïti*	18
Madagascar*	2
Niger	4
Philippines*	7
Rép. Dém. du Congo	3
Roumanie*	5
Rwanda	1
Taiwan	2
Thaïlande*	5
Ukraine	13
Viêt Nam*	15
Total	140

* Pays signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993.

** Bien que la Convention de La Haye ne s'applique qu'entre pays membres, le Québec, eu égard à sa législation, applique une procédure analogue à toutes les adoptions d'enfants domiciliés hors du Québec, y compris celles réalisées dans une autre province ou un territoire du Canada.

*** Deux enfants domiciliés au Québec ont été adoptés à l'extérieur du Québec.

Figure 3 : Répartition du nombre d'adoptions internationales selon l'État d'origine de l'enfant, Québec, 2018

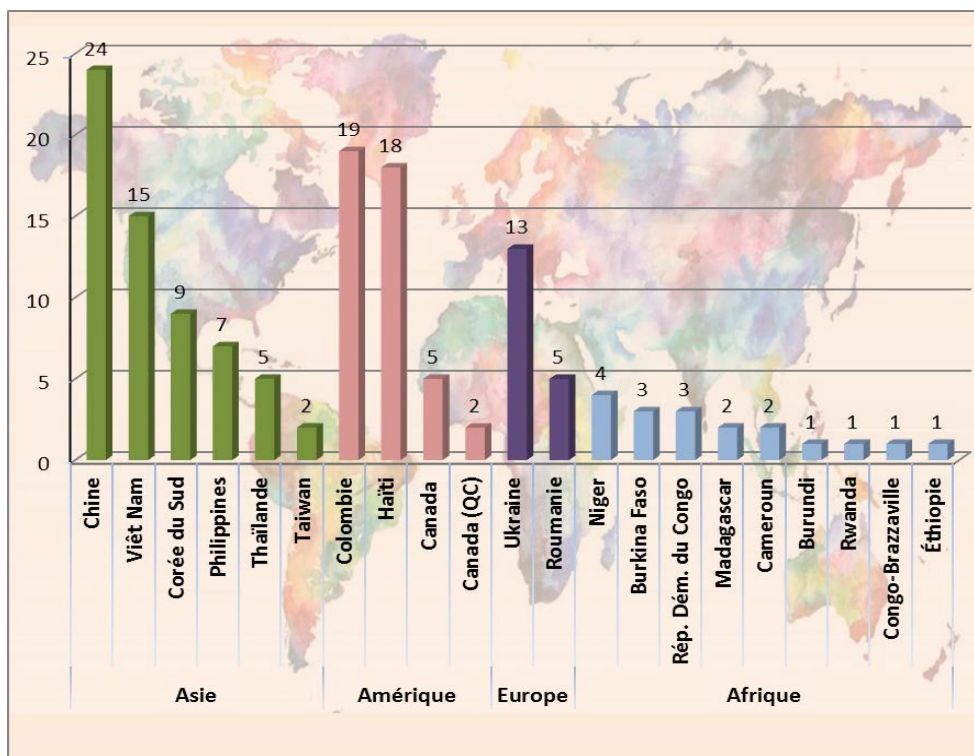
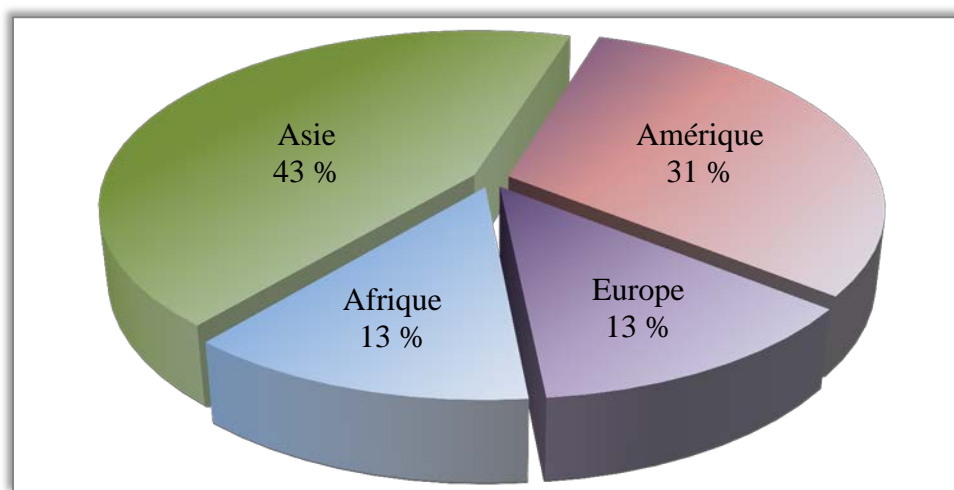


Figure 4 : Répartition des adoptions selon le continent d'origine de l'enfant, Québec 2018



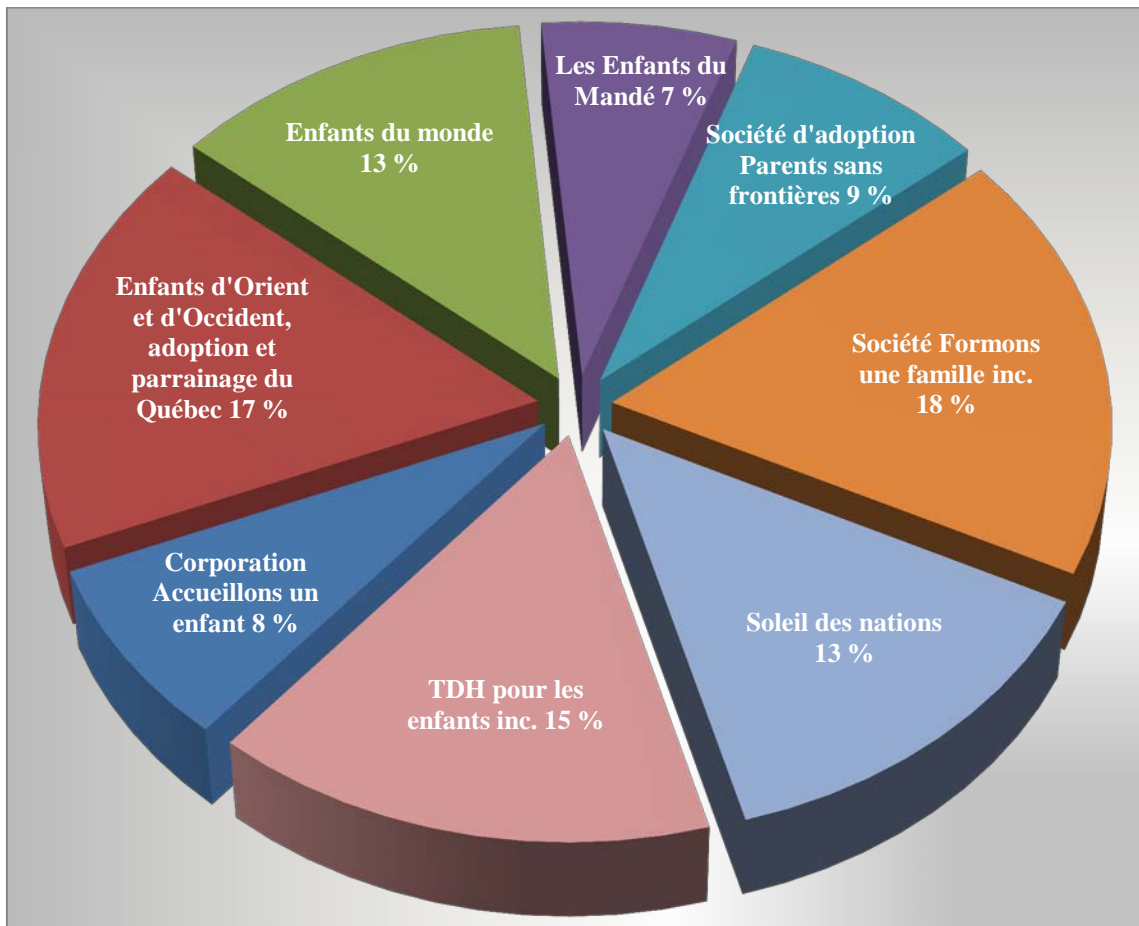
D. Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé

Seuls les organismes titulaires d'un agrément délivré par la ministre de la Santé et des Services sociaux peuvent effectuer des démarches d'adoption pour des personnes domiciliées au Québec. Ils agissent à titre d'intermédiaires entre l'adoptant et les autorités étrangères et veillent au bon déroulement du processus tout au long de la procédure d'adoption.

Tableau 4 : Répartition des adoptions d'enfants domiciliés hors du Québec par des personnes domiciliées au Québec par organisme agréé et par pays, Québec, 2018

Pays d'origine Organisme agréé	Burkina Faso	Burundi	Chine	Colombie	Corée du Sud	Haïti	Madagascar	Niger	Philippines	Taiwan	Thaïlande	Ukraine	Viêt Nam	Total
Corporation Accueillons un enfant						8								8
Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec					9		2			2	5			18
Enfants du monde			6										7	13
Les Enfants du Mandé	3							4						7
Société d'adoption Parents sans frontières			9											9
Société Formons une famille inc.		1	9						7				2	19
Soleil des nations				10		4								14
TDH pour les enfants inc.												11	5	16
Total	3	1	24	10	9	12	2	4	7	2	5	11	14	104

Figure 5 : Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé, Québec, 2018

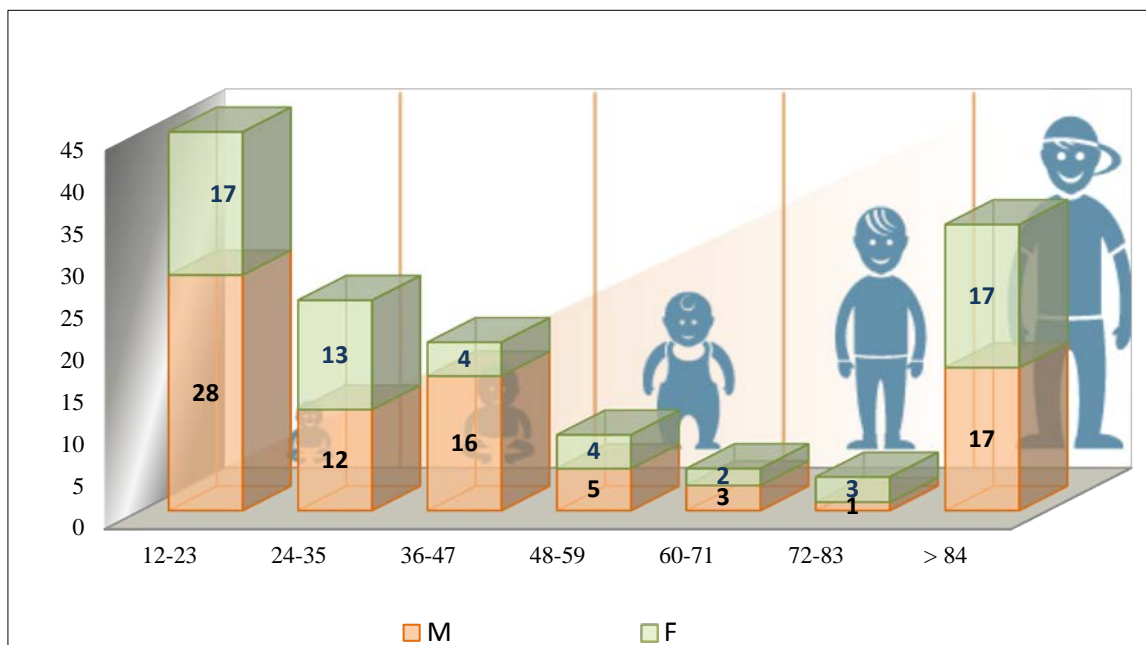


E. Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant

Tableau 5 : Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant (en mois), Québec, 2018

Groupe d'âge Pays d'origine	12-23	24-35	36-47	48-59	60-71	72-83	> 84	Total
Burkina Faso		2	1					3
Burundi				1				1
Cameroun							2	2
Canada	2		1				2	5
Canada (QC)	1						1	2
Chine	14	6	2	1	1			24
Colombie	3	4	2	1		1	8	19
Congo-Brazzaville							1	1
Corée du Sud	9							9
Éthiopie						1		1
Haïti			8	2	2	2	4	18
Madagascar		2						2
Niger	4							4
Philippines	1	6						7
Rép. Dém. du Congo							3	3
Roumanie			2	3				5
Rwanda							1	1
Taiwan			1	1				2
Thaïlande	2	1	2					5
Ukraine			1		1		11	13
Viêt Nam	9	4			1		1	15
Total	45	25	20	9	5	4	34	142

Figure 6 : Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant (en mois) et le sexe, Québec, 2018



F. Âge moyen des enfants adoptés à leur arrivée au Québec

Tableau 6 : Âge moyen des enfants adoptés (en mois) à leur arrivée au Québec, de 2013 à 2018

Âge moyen des adoptés	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Avec organisme agréé	37,82	39,40	37,80	49,90	39,91	40,48
Moyenne générale	48,05	45,04	43,25	53,80	53,42	56,50

G. Âge moyen des adoptants à l'arrivée de l'enfant

Tableau 7 : Âge moyen des adoptants à l'arrivée de l'enfant, de 2014 à 2018

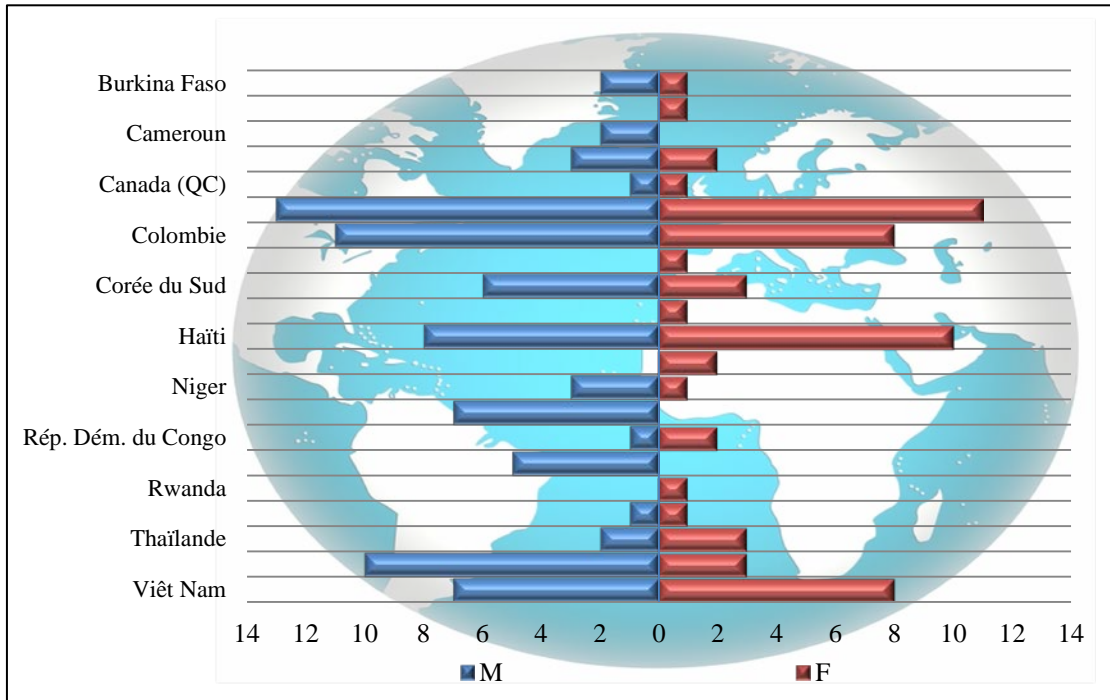
	Âge moyen du père adoptif	Âge moyen de la mère adoptive
2014	42,99	41,51
2015	43,52	41,85
2016	43,62	41,41
2017	42,35	41,30
2018	43,28	41,63

H. Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant

Tableau 8 : Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant, Québec, 2018

Pays d'origine	F	M	Total
Burkina Faso	1	2	3
Burundi	1		1
Cameroun		2	2
Canada	2	3	5
Canada (QC)	1	1	2
Chine	11	13	24
Colombie	8	11	19
Congo-Brazzaville	1		1
Corée du Sud	3	6	9
Éthiopie	1		1
Haïti	10	8	18
Madagascar	2		2
Niger	1	3	4
Philippines		7	7
Rép. Dém. du Congo	2	1	3
Roumanie		5	5
Rwanda	1		1
Taiwan	1	1	2
Thaïlande	3	2	5
Ukraine	3	10	13
Viêt Nam	8	7	15
Total	60	82	142

Figure 7 : Répartition des adoptions internationales selon le sexe de l'enfant et le pays d'origine, Québec, 2018



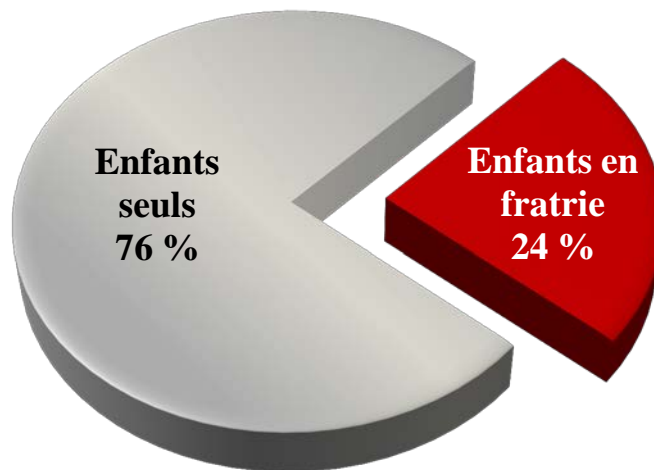
I. Nombre d'adoptions de fratries

Tableau 9 : Nombre d'adoptions de fratries selon le pays d'origine des enfants, Québec, 2018

Pays d'origine	Nombre de fratries de 2 enfants	Nombre de fratries de 3 enfants	Nombre de fratries de 4 enfants	Nombre total de fratries
Cameroun	1			1
Canada (ON)	1			1
Colombie	3	1		4
Haïti	3			3
Niger	1			1
Rép. Dém. du Congo		1		1
Ukraine	3		1	4
Total de fratries	12	2	1	15

Nombre d'enfants adoptés en fratrie : 34

Figure 8 : Proportion d'enfants faisant partie d'une fratrie qui a été adoptée, Québec, 2018

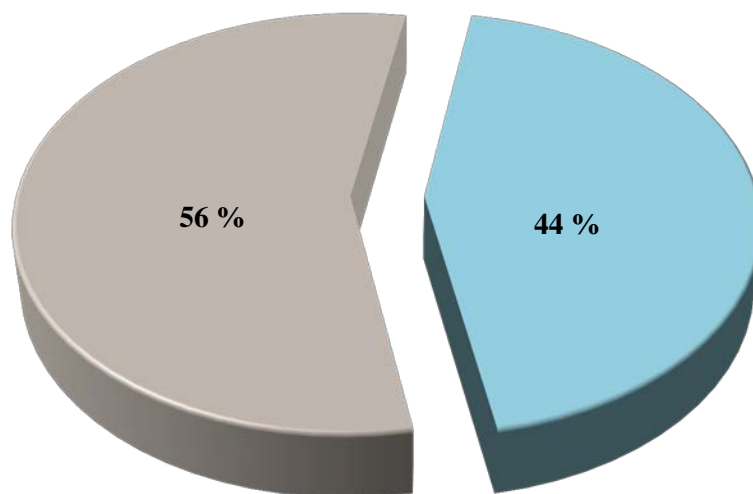


J. Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine

Tableau 10 : Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine, Québec, 2018

Pays d'origine	Nombre d'enfants présentant des problèmes de santé
Canada	3
Chine	21
Colombie	12
Corée du Sud	1
Haïti	2
Roumanie	3
Ukraine	7
Viêt Nam	14
Total	63

Figure 9 : Proportion d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine, Québec, 2018



3. ANTÉCÉDENTS SOCIOBIOLOGIQUES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES



La Loi sur la protection de la jeunesse attribuée à la ministre de la Santé et des Services sociaux la responsabilité de conserver les dossiers d'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et de répondre aux demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales. Cette responsabilité s'exerce conformément à [la Loi sur la protection de la jeunesse](#) et au [Code civil du Québec](#) et en collaboration avec les personnes qui détiennent des responsabilités en matière d'adoption au Québec et à l'étranger.

Tableau 11 : Nombre d'utilisateurs ayant fait une demande de sommaire d'antécédents et/ou de retrouvailles internationales selon le type de demandeur, de 2013 à 2018¹

Demandeur Année	Personne adoptée	Parent adoptif	Parent biologique (ou fratrie)	Total annuel
2013	15	2	0	17
2014	8	1	0	9
2015	17	2	2	21
2016	46	4	3	53
2017	44	5	1	50
2018	128	4	7	139

¹ Ces données sont extraites d'un registre qui comptabilise le nombre de demandeurs. Elles ne reflètent pas le nombre ni le type de services rendus.

Figure 10 : Nombre de demandes de sommaires d'antécédents et de retrouvailles internationales selon le type de demandeur, de 2013 à 2018

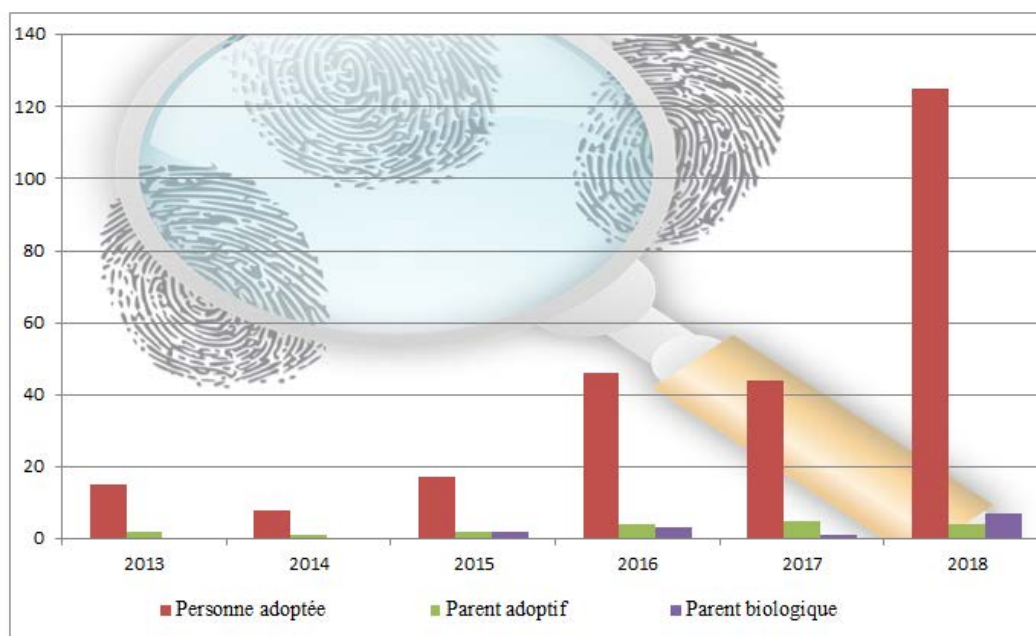
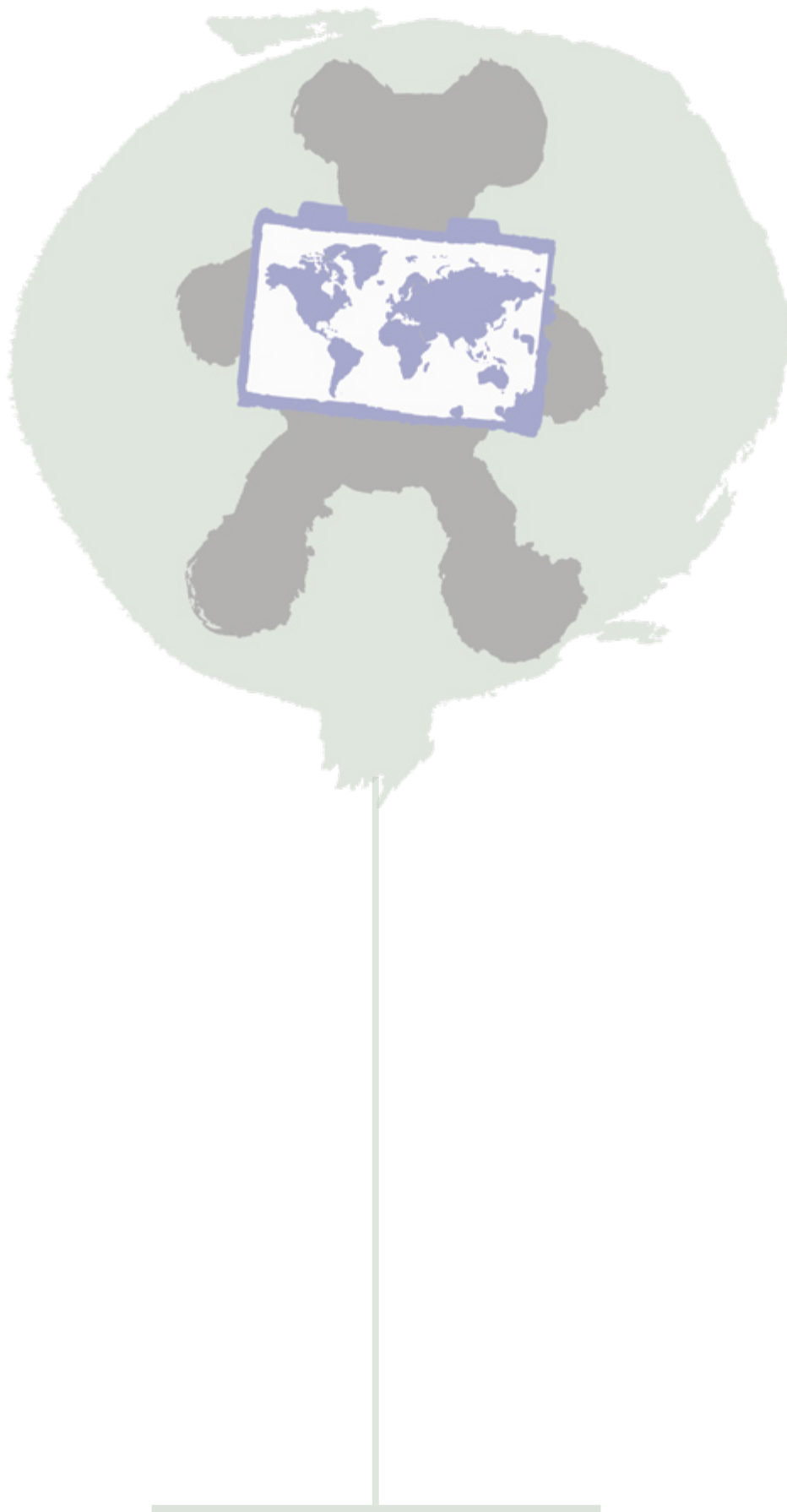


Tableau 12 : Nombre de demandes de sommaires d'antécédents et de retrouvailles internationales reçues des personnes adoptées selon leur catégorie d'âge, Québec, 2018

Groupe d'âge des requérants	Moins de 18 ans	18-60 ans	61 ans et plus	Total
Nombre de dossier	2	80	43	125



**Secrétariat
à l'adoption
internationale**

Québec 